



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DU ZAÏRE
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

Samedi 23 avril 1988

*Cher Monsieur le Cardinal,
chers Frères dans l'épiscopat,*

1. Je vous remercie des sentiments de confiance que vous venez d'exprimer, Monsieur le Cardinal, au nom de tous les évêques de vos trois provinces, et de la présentation de vos engagements et de vos soucis de Pasteurs. Je vous accueille ici avec une grande joie et, avec vous, j'accueille l'Eglise au Zaïre. Cette Eglise m'a reçu chaleureusement à deux reprises, en 1980 et 1985; et lors de votre précédente visite « ad limina » en 1983, nous avons également abordé ensemble un certain nombre de thèmes importants. Vous m'aviez adressé l'an dernier un document exposant quelques objectifs majeurs de votre pastorale; je les garde présents à l'esprit; ils rejoignent ceux qui viennent d'être présentés. Ce sont là autant d'étapes et d'instruments de votre communion avec le successeur de Pierre et avec les Dicastères du Saint-Siège.

Je sais le zèle que vous déployez au service de vos compatriotes, les multiples initiatives que vous prenez pour répondre aux nécessités de l'Eglise et aux besoins de la société, au prix souvent de fatigues et de grands sacrifices, dans des diocèses très vastes, avec une population chrétienne dispersée. Que le Seigneur fasse fructifier votre ministère au cœur du continent africain!

2. Je voudrais commencer par méditer avec vous sur *notre mission d'évêques*. Elle a sa source dans les paroles que le Christ Jésus adressa à ses Apôtres, et auxquelles il nous faut sans cesse revenir. Cette mission est bien exprimée dans la première Lettre de saint Pierre^[1] et dans les Lettres de saint Paul. Vous venez précisément en pèlerinage auprès de leurs tombeaux pour communier avec eux dans l'ardeur de la profession de foi sur laquelle ils fondaient ici l'Eglise.

Nous gardons aussi en mémoire l'exemple de tant de saints Pasteurs, à Rome et dans les autres Eglises particulières. Qu'il suffise de citer Cyprien et Augustin: nous nous situons dans leur lignée. Le Concile Vatican II s'est longuement arrêté à la mission des évêques[2]: ces textes définissent notre charge de successeurs des Apôtres, aujourd'hui. Et, au moment de votre consécration épiscopale, chacun de vous a reçu, par l'imposition des mains transmise sans interruption depuis les Apôtres, l'Esprit qui fait de vous les grands prêtres et les pasteurs du Peuple saint, *Spiritus principalem*.

Le Seigneur m'a donné, au milieu de vous, la charge de vous affermir – *confirmare* – dans cette grande mission, afin qu'ensemble nous assurions l'unité de l'Eglise, sa fidélité, son progrès, selon la volonté du Seigneur.

Cette mission est aussi un grand don de Dieu, un don pour les autres, et de cela nous rendons grâce.

3. *Spiritus principalis: le Pasteur est le Chef* qui rassemble le troupeau, qui marche à sa tête, qui le gouverne en répartissant les ministères, qui, avec ses collaborateurs prêtres, le mène aux sources de la vie, qui veille à ce qu'il soit nourri de la doctrine et des sacrements de la foi, l'entraîne vers la sainteté de vie. Vous avez été établis personnellement responsables de l'annonce et de l'approfondissement de la Parole de Dieu, responsables de la digne célébration des moyens de sanctification, responsables de l'unité. Pour cela, vous devez intervenir avec clarté auprès des hommes, mais tout autant intercéder auprès de Dieu pour votre peuple.

Les institutions d'Eglise ont leurs lois et leur esprit propres, correspondant à l'Evangile. Le Pasteur n'est donc *pas un chef à la manière de la société civile*. Jésus nous a avertis le soir de la Cène[3]. Le Pasteur dispose de l'autorité nécessaire, mais avec la disponibilité du *Serviteur* qui donne pour ses brebis sa vie, ses forces, son cœur. Une autorité renforcée par l'exemple de sainteté qui accompagne le ministère, selon l'exhortation de Pierre: « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu... en devenant les modèles du troupeau »[4]. En somme, l'autorité que nous exerçons comme évêques est celle du père qui cherche à se faire proche des prêtres, religieux et laïcs, les visite, connaît leurs désirs et leurs besoins, comme le Pasteur connaît ses brebis, les conseille, les encourage, les aide à assumer leurs responsabilités avec bonté et simplicité de cœur. C'est ce que nous avons promis au moment de notre ordination épiscopale.

4. Chers Frères, notre charge de Pasteur comprend notamment *le charisme de l'unité*.

La société peut se composer de beaucoup d'ethnies, ayant chacune son histoire, ses traditions, son originalité, la conscience de ses valeurs. Cette diversité est une richesse pour le pays, à condition que chaque ethnie soit accueillie, respectée, et accepte de collaborer au bien commun de la société et de l'Eglise, sans fermeture, sans défiance à l'égard des autres, sans esprit de

clan.

L'Eglise a là encore un témoignage spécifique à donner. A l'exemple du Christ, et selon les exhortations qui jalonnent les Lettres de saint Paul, elle est appelée à manifester accueil, ouverture, bienveillance, solidarité, amour, par-dessus toutes sortes de frontières. C'est dans cet esprit que les diocésains sont invités à recevoir leur évêque, même s'il est d'une ethnie différente, et que celui-ci se fait tout à tous sans privilégier le groupe qui lui est plus familier, sans discrimination d'aucune sorte. La constitution et le bon fonctionnement des conseils diocésains faciliteront notablement l'esprit de communion entre toutes les forces vives. Le conseil presbytéral et le conseil pastoral, prévus par le droit de l'Eglise, sont des instances très utiles pour éviter l'isolement de l'évêque, pour l'aider, dans le dialogue, à prendre les meilleures décisions, à donner les orientations dynamiques dont prêtres et laïcs ont besoin, à exercer son ministère personnel avec toute sa qualité évangélique.

Oui, vous êtes les *artisans de l'unité diocésaine*, et aussi les serviteurs de *l'unité de l'Eglise au Zaïre*, grâce à votre collaboration confiante dans le cadre des Provinces et de la Conférence épiscopale. La communion se vit également avec les autres Eglises particulières, avec l'Eglise universelle et spécialement avec le Saint-Siège qui est au service de cette communion. Tel est le plus beau visage de l'Eglise depuis les origines: une unité dynamique, qui n'est pas uniformité mais prise en compte des particularités, adhésion à l'essentiel et, pardessus tout, charité. Et cet exemple ecclésial ne peut manquer d'avoir d'heureuses répercussions sur la société elle-même.

5. Voilà donc la conscience pastorale avec laquelle il convient d'aborder votre ministère épiscopal. L'évangélisation qui est au cœur de ce ministère passe à vos yeux par des nouveaux progrès dans l'inculturation de la foi. Le Saint-Siège en est convaincu. Et il sait le sérieux avec lequel vous voulez confronter la culture de votre peuple avec les données révélées pour mieux incarner le message chrétien dans la liturgie, dans la catéchèse, dans la pastorale du mariage. Cela suppose, comme vous le dites vous-mêmes, une étude approfondie et critique des coutumes en vigueur chez vous. Pour la faciliter, vous disposez d'un institut d'études spécialisé et vous souhaitez la création d'un centre d'archives ecclésiastiques et de traditions africaines.

En effet, le message évangélique joue un rôle prophétique et critique. Il veut régénérer, passer au crible ce qui serait ambigu, mêlé de faiblesse ou de péché, aussi bien dans vos propres coutumes ancestrales que dans les pratiques récemment importées de l'étranger.

Ainsi pourra être assumé tout ce qui est bon, noble et vrai, afin d'exprimer le mystère chrétien selon le génie africain. Cette entreprise demande beaucoup de temps, de lucidité théologique, de discernement spirituel, ainsi qu'une large concertation, en lien avec l'Eglise universelle et en accord avec le Saint-Siège. Tous ceux qui travaillent à cette œuvre doivent d'abord approfondir la Bible, les Conciles et les documents du Magistère. Assimilant dans la foi le message universel du mystère chrétien, ils pourront l'intégrer dans leur culture. Car, en définitive, ce qui importe au

salut, c'est que la même sève du cep qu'est le Christ vivifie tous les sarments.

Pour ce qui est de la *célébration de l'Eucharistie*, la forme actuellement *ad experimentum* demande encore quelque examen et certaines précisions de nos Dicastères pour entrer dans un missel à l'usage des diocèses du Zaïre. Mais il y a là un bon exemple du dialogue mené avec le Saint-Siège. Je souhaite qu'il en soit de même pour l'ensemble du rituel des sacrements et sacramentaux que vous avez en vue.

6. Quant à la contribution zaïroise à la *recherche théologique*, je m'en étais longuement entretenu avec vous en 1983. Il y a chez vous une floraison de recherches, des essais multiples de réflexion, pour mieux comprendre et exprimer le donné révélé dans la culture zaïroise. C'est une chance, et un apport à la catholicité. Comme je vous le disais, il faut éviter de se refermer sur soi, il faut que le lien au Christ soit réel, profond, primordial. Il faut tenir compte du patrimoine commun de la foi. Et il revient aux évêques, Docteurs et Pères dans la foi, de juger en dernier ressort de l'authenticité chrétienne des idées et de expériences.

En ce domaine, les *Facultés catholiques de Kinshasa* – théologie, philosophie et centre d'étude des religions africaines – peuvent jouer un rôle déterminant. Elles exercent déjà une notable influence chez vous et dans le continent africain grâce à leurs multiples activités et publications. Je souhaite que la recherche y soit toujours sereine, dans la fidélité au Magistère et dans la poursuite objective de la vérité, indépendamment des pressions de certains groupes ou de certaines tendances théologiques partiales. Je sais que le comité permanent de la Conférence épiscopale y veille, et j'encourage la concertation de tous les évêques en ce domaine capital. La compétence, la conscience professionnelle, la qualité spirituelle, le sens ecclésial et l'exemple de vie des enseignants seront, comme partout, les garanties les plus sûres du travail scientifique dont l'Eglise a besoin, précisément pour une authentique inculturation. D'autres centres théologiques naissent en Afrique, avec lesquels le centre de Kinshasa pourra collaborer.

Vous avez fait allusion à la prolifération *des sectes* et à leur action corrosive. Les raisons sont sans doute multiples. Le fait constitue pour l'Eglise une interpellation sérieuse, invitant à développer la formation catéchétique des fidèles et les communautés ecclésiales vivantes, car ceux qui sont tentés par les sectes y cherchent probablement une réponse simple ou syncrétiste à leurs questions, et un soutien chaleureux, qui est de l'ordre de la charité.

7. Parmi vos préoccupations, la formation d'un *laïcat* adulte et compétent, capable d'assumer pleinement ses responsabilités dans l'Eglise et dans le monde, a toujours été centrale. Vos efforts dans ce domaine ont déjà porté beaucoup de fruits, au moins en ce qui concerne la manière d'associer les laïcs aux tâches ecclésiales proprement dites.

Il reste à poursuivre le travail considérable qui consiste à éveiller davantage chez eux le sens de leurs responsabilités de baptisés vis-à-vis de la société, dans laquelle ils sont appelés à être « le

sel de la terre ». Vous le reconnaissez vous-mêmes: l'impact des chrétiens zairois dans la gestion des affaires temporelles, suivant l'esprit de l'Évangile, pourrait être plus réel. Pour reprendre le message des Pères au dernier Synode des évêques, le devoir des laïcs a été et reste d'imprégner toujours plus vigoureusement de l'Esprit du Christ les domaines de la vie en société, de la famille, du travail et de la recherche de meilleures conditions d'existence. C'est de la sorte qu'ils collaborent à la sanctification du monde et à la réalisation du Règne de Dieu.

C'est dire en particulier l'importance de l'apostolat auprès des élites intellectuelles et sociales de votre pays, car il est indispensable – sans confondre les compétences de l'Église et de l'État – que la parole de salut se fasse entendre au cœur même des grands débats qui mettent en cause l'avenir de votre pays. Faites tout ce qui est possible pour mettre au service des intellectuels de votre nation des prêtres compétents et des moyens de formation adaptés, en vue de les aider à déployer toutes leurs énergies de baptisés.

8. Depuis longtemps déjà, la santé de *la famille et du couple* vous préoccupe. Vous soulignez que le problème fondamental consiste à favoriser la maturation des personnes, pour qu'elles prennent conscience de leurs responsabilités et qu'elles les exercent en vue du bien de la famille et, en définitive, de la société tout entière. Vous réagissez à juste titre devant certaines politiques malthusiennes qui dévaloriseraient la paternité et la maternité dont vos compatriotes ont toujours reconnu la dignité.

Vous avez relevé, entre autres, qu'une affirmation mal comprise de l'identité culturelle africaine risquait de faire renaître *certaines coutumes défavorables* au mariage chrétien, à savoir: la polygamie, la conclusion du seul mariage coutumier, la recherche de la fécondité sans l'intention d'une union matrimoniale stable. D'un autre côté, vous notez que le rejet inconsidéré de certaines valeurs culturelles africaines n'est pas sans danger, car il peut mener à des unions fragiles, dépourvues des garanties de stabilité qu'offrent les clans et les familles des deux partenaires. Une catéchèse s'avère en effet nécessaire pour que les fidèles découvrent le sens du mariage chrétien et ce qu'il ajoute à l'engagement coutumier des époux. Un vaste travail d'éducation vous attend donc en ce domaine, sans compter l'élaboration d'un rituel pour la célébration du sacrement de mariage qui tienne compte de certains aspects de la tradition africaine. L'Église, pour sa part, met en relief l'acte du consentement mutuel des époux, comme sceau de leur alliance, parce qu'elle tient à ce que l'essentiel apparaisse nettement au cœur des célébrations.

De même, vous savez l'effort de formation qui vous revient pour faire saisir aux époux ou futurs époux l'enseignement de l'Église sur la paternité et la maternité responsables, sur l'épreuve de la stérilité, sur le rejet de la polygamie et le respect de l'égalité des personnes. Je vous encourage à poursuivre la prise en charge des foyers par les communautés ecclésiales vivantes, elles-mêmes composées de familles croyantes et apostoliques: il y a là des signes prometteurs de développement pour l'Église au Zaïre.

Je poursuivrai ces réflexions avec vos Confrères, notamment au sujet des ouvriers apostoliques des vocations. Au cours des échanges dans les Dicastères, vous développerez ces sujets et d'autres que je n'ai pu évoquer. Je voulais surtout vous montrer l'intérêt que je porte à vos préoccupations majeures et vous affermir dans votre mission de Pasteurs. En signe d'encouragement, je vous donne de grand cœur ma Bénédiction Apostolique, que j'étends à vos collaborateurs et à tous vos diocésains.

[1] *1 Petr. 5.*

[2] Cfr. *Lumen Gentium; Christus Dominus.*

[3] Cfr. *Luc. 22, 24-27.*

[4] *1 Petr. 5, 2. 3.*

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana